



RECOMMANDATIONS DES MEMBRES ET DU SYNDICAT Enquête sur le climat et la gestion AU CHSLD FRANÇOIS-SÉGUENOT

DES CHANGEMENTS NÉCESSAIRES

Le STT CEMTL CSN a débuté une première enquête au CHSLD François-Séguenot. Nous avons l'intention de poursuivre ce travail dans d'autres CHSLD afin de bien saisir et relever ce qui pourrait être amélioré dans nos milieux de vie. Nous tenons à remercier les PAB et aides de service qui ont pris la peine de répondre à notre sondage en mars dernier.

FORMATION / INTÉGRATION

- ✓ Améliorer l'accueil des nouveaux employés-es afin d'en faciliter l'intégration ;
- ✓ S'assurer que la formation ARS (Approche relationnelle de soin) soit donnée à tous et avec un suivi régulier ;
- ✓ S'assurer que la formation SCPD (Symptômes comportementaux et psychologiques de la démence) soit donnée à tous et avec un suivi régulier ;

ORGANISATION DU TRAVAIL

- ✓ Écouter et intégrer les idées des PAB dans l'organisation du travail ;
- ✓ Mise à jour régulière du plan de travail et mise en évidence des récentes modifications ;
- ✓ Simplifier le plan de travail en y apportant des éléments visuels facilement repérables ;
- ✓ Que le chef de service fasse preuve d'une plus grande flexibilité dans l'aménagement du temps de travail et dans la répartition des congés ;
- ✓ Une organisation du travail qui permet une plus grande flexibilité envers les résidents, afin de s'ajuster à leurs besoins et non l'inverse ;
- ✓ Mieux équilibrer les tâches entre les quarts de travail ;
- ✓ Stabiliser les équipes de travail et respecter l'ancienneté lors d'un déplacement dans le service ;
- ✓ Favoriser davantage le travail d'équipe.

COMMUNICATION / GESTION

- ✓ Que le chef de service soit à l'écoute des PAB dans la recherche de solutions lors de situations spécifiques ;
- ✓ Que le chef de service fasse preuve davantage d'écoute et d'ouverture sur les réalités vécues au quotidien par le personnel (reconnaissance du travail) ;
- ✓ Que le chef de service s'assure d'une meilleure communication entre le personnel infirmier et les PAB ;
- ✓ Que les demandes de congés soient traitées dans un délai raisonnable ;
- ✓ Avoir un meilleur encadrement des familles et de leurs exigences ;
- ✓ Tenir des SVO régulièrement et des réunions d'équipe planifiées à l'avance.

SANTÉ-SÉCURITÉ

- ✓ Il est recommandé que le chef de service applique le plan de contingence lorsqu'il manque de personnel afin de préserver la santé et sécurité des bénéficiaires et des PAB.